

Believe en souffrance au terme de sa première journée en Bourse

Après plusieurs mois de préparation, Believe a fait ses premiers pas à la Bourse de Paris ce jeudi 10 juin 2021. Et l'accueil réservé au spécialiste français de la distribution et de l'édition musicale a été mitigé. L'action a dégringolé de près de 18% pour atteindre 16,05 euros à la clôture.

Believe bute contre la Bourse. Son introduction, qui a eu lieu ce jeudi 10 juin 2021 à Paris, a connu une grande volatilité. Le spécialiste français de la distribution et de l'édition musicale a notamment chuté de plus de 10 % peu après l'ouverture. Alors que le prix d'introduction qu'il avait fixé la veille devait s'établir à 19,50 euros, il s'élevait à 18,40 euros à l'ouverture de la séance à 9 heures... avant un plongeon à 16,80 euros une heure plus tard, soit une chute de près de 14 %. Et ce plongeon a duré toute la journée. À la clôture de la séance, à 17h30, le prix de l'action de Believe s'élevait à 16,05 euros. C'est 17,69 % de moins qu'espéré par l'entreprise.

Source : [Investing.com](https://www.investing.com)

Cotée sur le marché réglementé [Euronext Paris](https://www.euronext.com), l'entreprise avait annoncé la veille viser une valorisation d'environ 1,9 milliard d'euros sur la base d'une action fixée à 19,50 euros.

Une première depuis 1996

Le prix définitif proposé pour la première cotation de la société se situait déjà au bas de la fourchette qu'elle avait annoncée début juin 2021, « *entre 19,50 et 22,50 euros par action* ». Ce mercredi 9 juin, Believe avait aussi annoncé avoir procédé à une augmentation de capital d'un montant d'« *environ 300 millions d'euros* » pouvant être portée « *à environ 330 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation* ». L'introduction à la Bourse de Paris, avec une valorisation se chiffrant à plus d'un milliard d'euros est une première pour une startup de la French Tech, le marché français n'ayant pas connu ce type d'opération depuis Dassault Systèmes en 1996.

À lire aussi

[Believe : les enjeux de son introduction en Bourse](#)

Dans un entretien au *Figaro*, Cédric O s'est réjoui de l'opération qu'il qualifie de « *moment presque historique* ». « *C'est la première grosse opération post mise en place des fonds Tibi. Quelque part c'est un bon test pour nous. Je sais que cela ouvrira la voie à d'autres startups qui s'y préparent activement* », a poursuivi le secrétaire d'Etat à la Transition numérique et aux Communications électroniques, qui rappelle notamment qu'« *OVHcloud a fait part de son intention de se coter à Paris* ». ManoMano, Doctolib ou Mirakl sont souvent citées par l'écosystème. Mais, pour que cette IPO fasse des petits dans la tech, « *des produits de détails* » devront selon lui être créés. Toujours est-il que la chute expérimentée par Believe à l'ouverture aurait de quoi freiner les velléités des licornes françaises.

« *Believe franchit une nouvelle étape de son développement en entrant en bourse. Les fonds levés vont nous permettre d'investir dans notre plateforme technologique innovante et de mettre en œuvre notre stratégie ambitieuse d'acquisitions ciblées. Cette cotation nous donne les moyens d'accélérer notre développement en remplissant notre mission de développer des artistes et des labels indépendants dans le monde digital avec respect, équité et transparence* », avait exposé par voie de communiqué son fondateur et PDG, Denis Ladegaillerie, la veille de l'introduction en Bourse. Ce dernier conservera environ 12-13 % du capital de l'entreprise après l'opération.

Pour mémoire, Believe a été fondée en 2005 et est présente auprès d'artistes et labels de 50 pays. Elle réalise plus de 80 % de son chiffre d'affaires à

l'étranger en proposant toute une gamme de services technologiques et marketing pour aider les musiciens à conquérir et conserver une audience en ligne, de l'inconnu qui veut que sa chanson soit accessible via les plateformes de streaming (9,99 euros par an pour une chanson) à la star qui a besoin de services personnalisés pour fabriquer et diffuser ses contenus audio ou vidéo.

Article écrit par ARTHUR LE DENN